

PRÉFACE

Cette pièce, représentée dix-huit mois après *Hernani* fut faite trois mois auparavant. Les deux drames ont été composés en 1829: *Marion de Lorme* en juin, *Hernani* en septembre. L'auteur donne au public, au mois d'août 1831, sa pièce telle qu'elle fut écrite au mois de juin 1829. Cette pièce est donc restée éloignée deux ans du théâtre. Quant aux motifs de cette suspension, de juillet 1829 à juillet 1830, le public les connaît: elle a été forcée: l'auteur a été empêché. Il y a eu veto de la censure, prohibition successive des deux ministères Martignac et Polignac, volonté formelle du roi Charles X.

Pour la deuxième année, de 1830 à 1831, la suspension de *Marion de Lorme* a été volontaire. L'auteur s'est abstenu. Après l'admirable révolution de 1830, le théâtre ayant conquis sa liberté dans la liberté générale, les pièces que la censure de la Restauration avait inhumées s'éparpillèrent en foule et à grand bruit sur les théâtres de Paris, où le public vint les applaudir, encore toutes haletantes de joie et de colère. C'était justice. Ce dégoût des cartons de la censure dura plusieurs semaines, à la grande satisfaction de tous. La Comédie Française songea à *Marion de Lorme*. Dans ce moment de malédiction contre Charles X, le quatrième acte leur semblait promis à un succès de réaction politique. Il refusa d'autoriser la représentation de sa pièce. C'est Louis XIII qu'il avait voulu peindre dans sa bonne foi d'artiste, et non tel de ses descendants. Aujourd'hui que le flot des indignations populaires a cessé de battre les dernières années croulantes de la Restauration, comme la mer qui se retire d'une grève déserte; aujourd'hui que Charles X est plus oublié que Louis XIII, l'auteur a donné sa pièce au public; et le public l'a prise comme l'auteur la lui a donnée, naïvement, sans arrière-pensée, comme chose d'art, bonne ou mauvaise, mais voilà tout. L'auteur s'en félicite et en félicite le public. C'est quelque chose, c'est beaucoup, c'est tout pour les hommes d'art, dans ce moment de préoccupations politiques, qu'une affaire littéraire soit prise littérairement. Dans les dernières années de la Restauration, L'esprit nouveau du dix-neuvième siècle avait pénétré tout, réformé tout, recommencé tout, histoire, poésie, philosophie, tout, excepté le théâtre. Et à ce phénomène, il y avait une raison bien simple: la censure murait le théâtre. La censure tenait l'art en échec devant le théâtre. Vidocq bloquait Corneille. Or la censure faisait partie intégrante de la Restauration. L'une ne pouvait disparaître sans l'autre. Il fallait donc que la révolution sociale se complétât pour que la révolution de l'art pût s'achever. Un jour, juillet 1830 ne sera pas moins une date littéraire qu'une date politique. Ce serait l'heure, pour celui à qui Dieu en aurait donné le génie, de créer tout un théâtre, un théâtre vaste et simple, un et varié, national par l'histoire, populaire par la vérité, humain, naturel, universel par la passion. Des siècles passés au siècle présent le pas est immense. Le théâtre maintenant peut ébranler les multitudes et les remuer dans leurs dernières profondeurs. Il y a des esprits, et dans le nombre de fort élevés, qui disent que la poésie est morte, que l'art est impossible. Pourquoi? tout est toujours possible à tous les moments donnés, et jamais plus de choses ne furent possibles qu'au temps où nous vivons. Certes, on peut tout attendre de ces générations nouvelles qu'appelle un si magnifique avenir.

Edition du mois d'août 1831.
(Extrait)

